

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 417 DU JEUDI 29 JANVIER 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Amadou Bah Oury reconduit à la Primature

« Ma charge est devenue encore beaucoup plus lourde que par le passé »



P.3

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

Bah Oury confirmé

P.4



Abdoulaye Sadio Barry estime que « peu d'intellectuels le feraient » (Entretien)

Cinquième République

P.5



Les attentes du Coordinateur de la MAOG (Entretien)

Conakry

P.4



Madame la Gouverneure revient sur le déguerpissement en cours dans sa juridiction

Edito à vue d'Aigle

Une reconduction dans une dynamique de continuité

Sans surprise, Amadou Oury Bah a été reconduit à son poste de Premier ministre, Chef du Gouvernement par le Président de la République, Mamadi Doumbouya. Le mercredi 28 janvier 2026, le locataire du Palais de la Colombe a été officiellement installé dans ses fonctions, devant un parterre de personnalités, d'invités de marque et de journalistes. A cette occasion, il a indiqué que le temps de la transition et de la gestion de crises est désormais derrière nous...

Opérations de déguerpissement à Conakry

P.6

Le cas du marché Enco 5

UFDG

P.6

Kalémodou Yansané s'exprime sur plusieurs sujets d'actualité

Kagbelen

P.5

Fin tragique de trois adolescents dans un incendie

Édito à vue d'aigle



Une reconduction dans une dynamique de continuité

Sans surprise, Amadou Oury Bah a été reconduit à son poste de Premier ministre, Chef du Gouvernement par le Président de la République, Mamadi Doumbouya. Le mercredi 28 janvier 2026, le locataire du Palais de la Colombe a été officiellement installé dans ses fonctions, devant un parterre de personnalités, d'invités de marque et de journalistes. A cette occasion, il a indiqué que le temps de la transition et de la gestion de crises est désormais derrière nous.

« S'ouvre alors celui de la projection, de la transformation et de la gouvernance de long terme. Gouverner dans ce contexte, signifie assumer les choses, hiérarchiser des priorités, inscrire l'action de l'Etat dans la durée et rendre compte de manière constante aux citoyens. Le gouvernement que j'ai l'honneur de conduire, qui n'est pas nommé, devra incarner un Etat stratège, discipliné dans son fonctionnement, rigoureux

dans ses décisions et responsable dans ses engagements. La crédibilité de l'action publique reposera sur la cohérence des politiques menées. La qualité de leur mise en œuvre et des capacités collectives ont des effets visibles et durables sur la vie de populations », a-t-il martelé.

Amadou Oury Bah ajoutera que la Primature jouera pleinement son rôle de centre de pilotage de l'action gouvernementale et devra garantir la coordination, renforcer la culture de l'évaluation et installer durablement une logique de responsabilité partagée au sein de l'appareil d'Etat en conformité avec la constitution. Pour lui, la parole publique doit être maîtrisée, fondée sur les faits et orientée vers la confiance dans une démocratie constitutionnelle. Et de faire remarquer que le cadre stratégique porté par le programme Simandou 2040 engage une transformation profonde de notre modèle économique, social et institutionnel. Ce qui suppose, à l'en croire, une administration modernisée, des compétences mobilisées, une gouvernance fondée sur la transparence et une exigence accrue de performance publique.

A noter qu'au moment où nous mettons sous presse, les membres du nouveau Gouvernement n'étaient pas encore nommés par Mamadi Doumbouya, élu pour un mandat de 7 ans à la tête de la Guinée. Un mandat qu'il dit dédié aux femmes et aux jeunes, tout en rappelant que la Guinée est une et indivisible. Dans un discours d'investiture au Stade général Lansana Conté de Nongo, il a tendu sa main à toutes les filles et à tous les fils du pays pour une reconstruction nationale sur des bases solides et viables. Il a une nouvelle annoncé que le Programme Simandou 2040 s'exécutera dans l'intérêt exclusif des Guinéens de toutes les régions, de toutes les confessions religieuses, de toutes les communautés sans distinction aucune.



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Kéfina Diakité

Vie de la nation

Guinée, le temps des manœuvres et l'exigence de transparence

La semaine du 22 au 28 janvier 2026 s'achève sur une note de suspense lourd pour la presse indépendante guinéenne, alors que le pays tout entier retient son souffle devant les grands chantiers de la «Refondation». Entre tactiques de retardement au tribunal et jeux de coulisses à la HAC, la Guinée sociopolitique cherche son second souffle, partagée entre la rigueur de la loi et les vieux démons du népotisme.



1. Justice : Le « Coup de froid » de la défense et le report au 18 février

L'évènement phare de cette semaine devait être le déballage financier au Tribunal de Première Instance de Kaloum ce 21 janvier. Mais la justice a ses raisons que la raison ignore... ou que la stratégie commande. Sous prétexte de l'indisponibilité de l'avocat de Dame Aminata Camara, le procès pour détournement de fonds (portant sur les fameux 100 millions de la présidentielle) a été renvoyé au 18 février.

Pour les observateurs de la vie publique, ce mois de répit ressemble fort à une course contre la montre pour « fabriquer » une légitimité comptable et rafistoler des listes de parutions qui, jusqu'ici, brillent par leur absence. Rappelons que l'AGEPI ne peut plus être une « boutique privée » : la vérité des chiffres (comme les 16 parutions réelles du journal Le

Renard contre les 26 réglementaires) finira par rattraper ceux qui confondent subvention publique et patrimoine personnel.

2. Politique & Régulation : La neutralité tactique de la HAC

La rencontre convoquée par le Président de la HAC avec les directeurs de publication pour le partage de la subvention a été le théâtre d'une clarification majeure. En déclarant que la HAC reste neutre jusqu'au verdict de la justice, Boubacar Yacine Diallo a acté un désaveu implicite du passage en force du 16 janvier. Cependant, cette neutralité est un couteau à double tranchant. Dire que « la HAC s'alliera avec le vainqueur » est une invitation à la justice à être d'une rigueur absolue. On ne peut pas mettre sur le même plan un bureau élu selon les statuts et une équipe dont le mandat est expiré depuis le 23 novembre 2025. La vertu ne se négocie pas au prorata de l'influence.

3. Économie : La subvention, pain bénit ou pomme de discorde ?

Sur le plan économique, le partage de la subvention allouée à la presse imprimée reste le nerf de la guerre.

• **Le danger des «organes dormants» :** La Guinée de 2026 ne peut plus financer des

«canards» fantômes qui n'ont ni bureau, ni personnel, ni régularité.

• **L'impératif de moralisation :** Comme le rappelle la ligne éditoriale de L'Aigle Infos, l'argent de la presse doit servir à la presse, et non à entretenir le train de vie de «patrons» dont le seul exploit est d'apparaître lors des partages de gâteaux.

4. La pensée et la vertu : Le mot de la fin

Si Mamadou Aliou Diakité se retrouve à la barre, ce n'est pas par goût du conflit, mais par allergie à la malhonnêteté. En citant Fénelon — « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour dire la vérité et la vertu » — l'éditorialiste de L'Aigle Infos rappelle que la presse doit être le pourfendeur des vices, et non leur complice de couloir.

Note d'investigation : La connivence entre certains cadres de la Maison de la Presse et le bureau sortant, nourrie par des liens historiques au groupe L'Indépendant, est désormais sous les projecteurs. Le temps des règlements de comptes personnels déguisés en gestion associative touche à sa fin.

Kéfina Diakité

Amadou Oury Bah, PM

« La crédibilité de l'action publique reposera sur la cohérence des politiques menées... »

Après sa reconduction par le président Mamadi Doumbouya, Amadou Oury Bah a été officiellement installé, le mercredi 28 janvier 2026, dans ses fonctions de Premier ministre, Chef du gouvernement. Dans son intervention de circonstance, il a tenu à remercier le président de la République pour la confiance renouvelée, et martelé que le temps de gestion de crises est désormais derrière



« Le temps de la transition et de la gestion de crises est désormais derrière nous. S'ouvre alors celui de la projection, de la transformation et de la gouvernance de long terme. Gouverner dans ce contexte, signifie assumer les choses, hiérarchiser des priorités, inscrire l'action de l'Etat dans la durée et rendre compte de manière constante aux citoyens. Le gouvernement que j'ai l'honneur

de conduire, qui n'est pas nommé, devra incarner un état stratège, discipliné dans son fonctionnement, rigoureux dans ses décisions et responsable dans ses engagements. La crédibilité de l'action publique reposera sur la cohérence des politiques menées. La qualité de leur mise en œuvre et des capacités collectives ont des effets visibles et durables sur la vie de populations...

La primature jouera pleinement son rôle de centre de pilotage de l'action gouvernementale et devra garantir la coordination, renforcer la culture de l'évaluation et installer durablement une logique de responsabilité partagée au sein de l'appareil d'Etat en conformité avec la constitution. La parole publique doit être maîtrisée, fondée sur les faits et orientée vers la confiance dans une démocratie constitutionnelle. Le cadre stratégique porté par le programme Simandou 2040 engage une transformation profonde de notre modèle économique, social et institutionnel. Il suppose une administration modernisée, des compétences mobilisées, une gouvernance fondée sur la transparence et une exigence accrue de performance publique », a déclaré le PM Amadou Oury Bah.

Kéfina Diakité

Amadou Bah Oury reconduit à la Primature « Ma charge est devenue encore beaucoup plus lourde que par le passé »

Sans surprise, Amadou Oury Bah dirigera le premier gouvernement de la Cinquième République. L'ancien chef du gouvernement démissionnaire a été reconduit à la Primature pour conduire l'action de l'exécutif au cours des sept prochaines années. Le décret officialisant sa reconduction a été lu à la télévision nationale. Mamadi Doumbouya lui renouvelle ainsi sa confiance.



Dans une vidéo publiée quelques heures après l'annonce, Amadou Oury Bah a exprimé sa satisfaction face à ce renouvellement de confiance, tout en soulignant l'ampleur des attentes placées en lui par la population.

« Je suis particulièrement ému, d'abord pour le renouvellement de la confiance que le président de la République Mamadi Doumbouya m'a une nouvelle fois gratifié. De l'autre côté également, j'ai été particulièrement sensible ces trois derniers jours par les

multiples manifestations de sympathie, d'encouragement, de félicitations que j'ai reçues de la part de nos compatriotes et de la part de personnes que je ne connais pas qui sont à travers le monde. Tout cela m'a amené à prendre en compte ma charge qui est devenue encore beaucoup plus lourde que par le passé ».

Après la publication du décret, le Premier ministre affirme avoir reçu des messages de félicitations venus de toutes parts, signe, selon lui, de l'ampleur des

« Lorsqu'une multitude de gens d'horizons divers, de sensibilités diverses qui expriment cette empathie à l'égard de ma personne, cela veut dire que tout ce monde attend de moi une action qui permettra de répondre à leurs aspirations et à leurs besoins. On prie Dieu qu'il nous donne la force, avec le président Doumbouya, que nous parvenions à mettre en œuvre ces attentes et ces besoins que la population guinéenne exprime de tous ses vœux ». Conscient de la complexité de la mission, Amadou Oury Bah appelle à l'adhésion et à l'accompagnement de tous pour la réussite de cette nouvelle étape.

« Nous avons besoin de tout le monde, la tâche n'est pas facile, le pays a besoin de cohésion, de stabilité, et je pense qu'avec cela, avec l'aide de Dieu bien entendu, nous parviendrons à faire avancer les choses », a sollicité le locataire du Palais de la Colombe. Le nouveau Premier ministre réitère enfin sa détermination à être à la hauteur de la confiance placée en lui. « Encore une fois, je mesure

avec gravité la charge que le président Doumbouya m'a confiée. Je ferai de mon mieux pour être à la hauteur de cette charge, pour l'intérêt du programme incarné par le président de la République et aussi pour les attentes des populations guinéennes et, en d'autres termes, des populations ouest-africaines ».

L'ossature du nouveau gouvernement Dans un autre décret, le président de la République, le général Mamadi Doumbouya, a dévoilé la structure du nouveau gouvernement de la Cinquième République. Certains départements ont été scindés, d'autres restaurés, tandis que de nouvelles appellations font leur apparition.

Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
Ministère de la Défense nationale
Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation
Ministère de la Sécurité et de la Protection civile
Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget
Ministère du Plan, de la Coopération internationale et du Développement
Ministère de la Modernisation de l'administration et de la Fonction publique
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale
Ministère des Mines et de la Géologie
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Élevage
Ministère de la Pêche et de l'Éco-

nomie maritime
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle
Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat
Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Solidarité
Ministère de la Jeunesse et des Sports
Ministère des Infrastructures
Ministère des Transports
Ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de l'Innovation
Ministère de l'Environnement et du Développement durable
Ministère de l'Énergie
Ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration et des Guinéens établis à l'étranger
Secrétariat général du Gouvernement
Secrétariat général des Affaires religieuses

Samuel Demba D.



Sénégal Une foule pour rendre un dernier hommage à la célèbre actrice Halima Gadji

Au Sénégal, le choc et l'émotion toujours depuis le décès de l'actrice sénégalaise Halima Gadji lundi 26 janvier 2026 suite à un malaise. Connue du grand public sous le nom de son personnage Marème Diall, dans la série télévisée à succès Maîtresse d'un homme marié. La jeune femme de 36 ans a été inhumée mercredi après-midi au cimetière de Yoff, un quartier de la capitale... Plus de 500 personnes sont venues lui rendre un dernier hommage.



Debout devant la petite mosquée du cimetière, une foule prie en chantant. Les hommes devant. Les femmes derrière. Des proches, des amis ou des fans comme Mariam, très émue : « Je l'adorais. Je la voyais jouer. Ça m'a fait mal de la voir partir si tôt. Que la terre lui soit légère. »

Assis sur un banc, Germain Coli, responsable cinéma au ministère de la Culture, confirme la notoriété de Halima Gadji bien au-delà des frontières sénégalaises : « Depuis qu'elle est décédée, je reçois des appels de partout, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Togo. Finalement, Halima, c'est Halima de tout le monde. C'est Halima de l'Afrique. » « Elle a libéré la parole »

Une actrice qui s'est fait connaître avec le rôle sulfureux de l'amante dans Maîtresse d'un homme marié et est devenue un modèle pour beaucoup de comédiennes comme Roseline Sylla : « Elle avait un talent déjà, et c'était une porte-parole pour beaucoup de maux et de sujets tabous qu'on ne disait pas ici au Sénégal : de la dépression, la santé mentale et tout ce qui va avec. »

Idole, porte-parole... C'est aussi l'héritage que veut retenir l'une de ses amies, Sylla : « À travers l'art et le petit écran. Elle a réussi à décomplexer la parole de la femme. Elle a libéré la parole et elle a mis des mots sur nos maux à nous tous, hommes comme femmes, en Afrique. Donc, pour ça, moi, je crois qu'on doit célébrer sa jeune existence sur Terre. Et il faut que son legs perdure pour que son héritage perdure. »

Après une série d'hommages, le corps de Halima Gadji a été mis en terre, entouré d'une foule compacte et sous un grand soleil.

RFI

ENQUÊTE AGEPI, le festin des « Tigres de papier » et la Mafia des subventions

Derrière les sourires de façade du « congrès » contesté du 16 janvier se cache une réalité sordide : celle d'une association transformée en tiroir-caisse pour organes fantômes. Entre parutions fictives, journaux sans siège et votes à huis clos, révélations sur un système qui spolie les véritables professionnels de la presse.

Par La Rédaction de L'Aigle Infos

La semaine du 22 au 28 janvier 2026 restera celle où le voile a été levé sur les pratiques de l'AGEPI. Alors que le pays prône la transparence, une poignée d'individus tente de maintenir une « boutique privée » où la subvention de l'État n'est plus une aide à la presse, mais un butin de guerre.

1. Aboubacar M'Mah Soumah : Un président « sans domicile fixe » ?

L'ascension fulgurante d'Aboubacar M'Mah Soumah à la tête de la faction dissidente de l'AGEPI est un cas d'école. Son titre de gloire ? Le journal Le Renard. Pour la subvention 2025, ce canard a miraculeusement muté en hebdomadaire, affichant 43 parutions sur 52 attendues. Un exploit technique pour une structure qui, selon nos informations, ne dispose ni de siège social, ni de personnel. Comment un journal sans rédaction peut-il produire un tel volume ? La réponse se trouve sans doute dans les officines de la fraude documentaire, et non dans les kiosques.

2. Le système Aminata : Créer pour mieux piller

La présidente sortante, Dame Aminata Camara, semble avoir

perfectionné l'art de la multiplication des pains... ou plutôt des titres.

• **Guinée Soir** : Un nouveau-né qui n'a produit que 5 petites parutions, mais qui bénéficie déjà de tous les privilèges lors du partage des aides. C'est ce qu'on appelle une « pompe à fric » corporatiste.

• **Guinée Actuelle** : Le navire amiral de la Dame n'est pas mieux loti, avec 44 parutions sur 52. Dans n'importe quelle association sérieuse, ces manquements aux critères de parution entraîneraient une exclusion. À l'AGEPI d'Aminata, ils valent une promotion.

3. Les chiffres de l'imposture : 13 contre 50

Rappelons l'origine de cette crise : la réunion de prorogation de mandat. Un quorum de pacotille de 13 personnes a prétendu engager le destin d'une association de plus de 50 membres. C'est mathématique, c'est juridique : c'est nul.

Quant au simulacre de congrès du 16 janvier, notre reporter présent sur les lieux a assisté à une scène digne des pires heures de l'opacité :

• **Un vote à huis clos** : Pourquoi cacher le processus électoral si la légitimité est là ?

• **Une liste de 41 noms** :

Des prénoms et noms jetés sur le papier sans mention de l'organe de presse pour la plupart. Une liste « fabriquée » pour donner l'illusion de la foule là où il n'y a que du vide.

4. L'Aigle Infos : Sentinelle de la vertu

Comme le rappelle notre ligne éditoriale inspirée par Fénelon, nous ne nous servons de la parole que pour dire la vérité. Être allergique à la malhonnêteté et aux « voleurs sans morale » n'est pas un défaut, c'est une exigence pour quiconque se prétend patron de presse.

Le report du procès au 18 février est l'ultime manœuvre de survie pour ce clan. Mais le temps ne blanchira pas les faits. Les organes « dormants » qui ne s'activent qu'à l'approche du partage de la subvention sont une insulte aux éditeurs qui se battent quotidiennement pour informer les Guinéens.

Le Mot du DAAF (Mamadou Aliou Diakité) : « On ne gère pas une association nationale comme un groupe de stagiaires recalés. Le 18 février, ce ne sont pas seulement des individus qui seront jugés, mais tout un système de mafia corporatiste. »



Bah Oury confirmé Abdoulaye Sadio Barry estime que « peu d'intellectuels le feraient »

Le président du Bloc pour l'Alternance en Guinée (BAG) a réagi à la nomination de Amadou Oury BAH, à la primature. Abdoulaye Sadio Barry n'est pas surpris du retour du responsable de l'UDRG. Cependant, il estime que si le président Mamadi DOUMBOUYA veut mener à bien sa gouvernance, il a désormais intérêt à respecter les textes de loi. Depuis l'étranger, le leader du BAG a été joint par la rédaction de votre quotidien.



L'Aigleinfos : Mamadi Doumbouya est désormais le président démocratiquement élu en Guinée. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Sadio Barry : Quand vous dites président démocratiquement élu, soyons quand même un peu sérieux. Ça ne correspond pas du tout à la réalité des choses. Il est désormais le président proclamé de la Guinée. Là, on est d'accord, mais il n'a pas été démocratiquement élu.

L'Aigleinfos : Le président Mamadi Doumbouya a renouvelé sa confiance à Amadou Oury

Bah au poste de Premier ministre. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Sadio Barry : Nous, ça ne nous surprend pas. D'ailleurs, parmi tous ceux qui ont accompagné Mamadi Doumbouya dans la confiscation du pouvoir, Bah Oury est le mieux qualifié. Il est le plus grand intellectuel et en réalité, s'il faut tenir compte de la qualité intellectuelle, la personne qui peut effectivement l'aider dans le travail de technocrate, c'est lui. Et nous, nous avons aussi pensé que Bah Oury sera reconduit parce que parmi les intellectuels guinéens de sa trempe, il y a très

peu qui feraient ce qu'il a fait, c'est-à-dire renier toutes les valeurs pour lesquelles il s'est battu dans le passé, accepter d'accompagner un régime de transition qui viole les lois, qui change les règles du jeu pour se maintenir au pouvoir, accepter d'accompagner un régime avec lequel nous assistons à des violations des droits de l'homme les plus graves que la Guinée ait connues depuis son indépendance.

L'Aigleinfos : L'ossature du gouvernement revient à 29 départements ministériels contre 39 auparavant. Il y en a qui pensent que c'est pour réduire les dépenses publiques. Quelle est votre position à ce sujet ?

Sadio Barry : Nous, on aurait souhaité que le nombre de postes ministériels soit encore réduit davantage. Si on est allé au moins de 33, on descend à 29, c'est bon, ce n'est pas beaucoup, mais c'était dans la bonne direction. On aurait souhaité que ce soit encore davantage réduit.

L'Aigleinfos : Le ministère de la Promotion féminine prend

désormais la dénomination de la Femme, de la Famille et des Solidarités. Comment trouvez-vous cette innovation ?

Sadio Barry : Si le but recherché ici n'est pas de manipuler les femmes à dessein, mais plutôt de donner de la valeur à la famille, notamment de faire la promotion des valeurs familiales, avoir le courage de dire non à ces différentes ONG ou des pressions des gouvernements occidentaux qui veulent pervertir nos cultures et nos mœurs, à l'image de ce qu'ils sont en train de pratiquer aujourd'hui, ce qu'ils veulent imposer au monde entier. Si la création d'un ministère de la Famille consiste à faire la promotion réelle des vraies familles, conformément à notre culture et à nos mœurs, c'est une excellente chose.

L'Aigleinfos : Comment réagissez-vous M. Barry, à la fusion du ministère de l'Enseignement pré-universitaire et celui en charge de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ?

Sadio Barry : Normalement, formation professionnelle, c'est généralement l'alternative qu'on donne aux jeunes après le brevet, au lieu d'aller vers l'université. Après l'enseignement pré-universitaire, on peut directement continuer dans la formation professionnelle. La fusion de ces deux. C'est une très bonne chose.

L'Aigleinfos : Quelles sont vos attentes pour les sept prochaines années du président Mamadi Doumbouya à la tête du pays ?

Sadio Barry : Mes attentes sont les suivantes. Un, qu'il reste ferme sur sa position, sur son initiative d'exiger que des raffineries soient construites en Guinée pour que la Guinée n'exporte plus ses ressources brutes. Sur ce point, il peut compter sur notre collaboration et sur notre soutien. Deuxièmement, j'aimerais très bien que Mamadi Doumbouya essaie de faire comprendre aux Guinéens que s'il a violé sa parole, son serment, c'est parce qu'il avait l'ambition d'aider ce pays, d'aider ce peuple réellement. Cela doit commencer par quoi ? Par le respect de certains principes, par le respect de la constitution, par le respect du code électoral. S'il impose le respect des textes, c'est qu'il a de la chance que les Guinéens pardonnent les erreurs qu'il a commises et qu'on essaie de s'inscrire dans la logique d'aller de l'avant...

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le président du BAG !

Sadio Barry : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Boké

Les raisons de la grève déclenchée par les travailleurs de la CDM Chine

Selon le site Guineenews, les travailleurs de la Compagnie du Développement des Mines (CDM Chine) ont déclenché, le mercredi 27 janvier 2026, un mouvement de grève illimitée dans la région de Boké. À l'origine de cette mobilisation : le non-respect des engagements pris par la direction suite aux revendications formulées par le collège des travailleurs de la zone de Filybowal, dans la préfecture de Téliélé.



Parlant des raisons de cette grève, Ibrahim Kalil Keita, syndicaliste au sein de l'entreprise, a déclaré : « la grève est déclenchée à cause du non-respect de la convention collective des mines et carrières, ainsi que de l'arrêté 757 publié en août dernier, qui catégorise les travailleurs du secteur minier. Il y a aussi la situation des travailleurs malades : chez nous, lorsqu'un employé tombe malade, la direction ne lui verse absolument rien. »

A l'en croire, la direction générale aurait anticipé le mouvement en retirant, avant l'échéance de la grève, l'ensemble des engins présents sur le terrain.

« Depuis lundi, à partir de 00 heure, le mouvement de protestation a effectivement commencé. Bien avant minuit, la direction a fait rentrer tous les engins à la base : pelles mécaniques, bulldozers, chargeuses, niveleuses,

camions et pick-up. À notre arrivée sur le site, il n'y avait pratiquement rien. Pour le moment, aucun accrochage n'a été signalé. Les activités sont totalement paralysées et nous attendons de voir l'évolution de la situation dans les prochains jours », a-t-il indiqué. Et de faire savoir qu'aucune initiative de dialogue n'avait été engagée par la direction générale, malgré le dépôt d'un préavis de grève depuis le mois d'août dernier.

Il a toutefois reconnu que certaines revendications avaient été partiellement prises en compte mais affirme que le respect intégral de la convention collective des mines et carrières reste toujours sans suite.

Selon les informations recueillies par Guineenews, le mouvement de grève s'est poursuivi le mercredi 28 janvier 2026.

Mamadou Oury

Conakry

Madame la Gouverneure revient sur le déguerpissement en cours dans sa juridiction

Dans un entretien exclusif accordé au site Africaguinee.com, Madame la gouverneure de Conakry, la générale à la retraite M'Mahawa Sylla, revient sur les opérations de libération des emprises dans sa juridiction, livre les motivations des autorités et les mesures envisagées pour éviter toute réoccupation des espaces libérés



« Nous avons reçu des instructions claires : nettoyer la ville. La question de la propreté de la capitale est l'affaire de tous les Guinéens, et non seulement du Gouvernorat de Conakry. Je pense que si nous nous donnons tous la main – avec votre implication en tant que journalistes à travers la sensibilisation et l'explication – nous pourrions changer les choses. Cela fait près de 67 ans que nous vivons cette situation. Si chacun se dit que ce n'est pas son problème, quel que soit le président en place, nous resterons toujours dans la précarité. », a-t-elle confié à Africaguinee.com.

Parlant de son niveau d'implication dans cette opération de dé-

gagement des emprises, elle dira ceci : « Je suis pleinement impliquée, d'autant plus que cette fois-ci, les instructions viennent des plus hautes autorités. À la tête de la mission, il y a la Police. Mais comme cette opération ne peut se faire sans l'implication de la ville, nous sommes aux côtés des équipes, avec également la DATU (Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme).

Ce sont ces deux entités qui ont reçu les instructions, et nous les accompagnons, puisque cela concerne notre ville »

Concernant le plan envisagé pour sécuriser durablement les lieux libérés, Madame la gouverneure a indiqué : « Des dispositions sont

en train d'être prises. La DATU travaille déjà à cet effet. L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE Guinée) interviendra également, chacun dans son domaine de compétence. Pour ma part, je m'occupe de l'embellissement. AGEROUTE reprendra les zones routières, et la DATU interviendra sur l'habitat. Une seule entité ne peut pas tout faire. C'est ensemble que nous travaillons pour que les lieux retrouvent leur état initial, en termes d'organisation, d'aménagement et d'embellissement. »

Elle s'est également prononcée sur le cas des femmes qui se plaignent de ne pas avoir où s'installer.

« Nous procédons au dégagement, mais il faut aussi reconstruire et réhabiliter les marchés afin de rétablir les femmes dans leurs droits. La DATU fera son travail, AGEROUTE interviendra là où c'est nécessaire. C'est une synergie d'actions. Nous allons nous donner la main pour rétablir chacun dans ses droits. Mais l'ensemble des Guinéens doit s'impliquer afin que nous puissions atteindre un objectif réellement souhaitable. », fera-elle remarquer.

Mamadou Oury

INTERVIEW

Cinquième République

Les attentes du Coordinateur de la MAOG

Le Coordinateur National de la Maison des Associations et ONG de Guinée (MAOG) attend impatiemment la nomination du premier gouvernement de la cinquième République. Mamadou Saliou Barry souhaite que le chef de ce futur gouvernement et ses ministres aient l'esprit de patriotisme et se mettent au travail pour le développement du pays. Des propos recueillis lundi, 26 janvier 2026, lors d'un entretien avec votre quotidien, avant la reconduction d'Amadou Oury Bah à la Primature.



L'Aigleinfos : L'actualité est marquée par cette démission du Premier ministre et du gouvernement. Quel portrait dressez-vous du nouveau Premier ministre Guinéen ?

Mamadou Saliou Barry : Parler d'un nouveau gouvernement, ce n'est pas la personne qu'il faut chercher, c'est la compétence, le civisme de la personne et sa redevabilité. Souvent, les gens pensent que le civisme, ça doit être seulement au niveau des citoyens. Mais le civisme, c'est dans tout ce qu'on fait. Quand tu es Premier ministre aujourd'hui, il faut savoir ce que veulent tes citoyens avant tout. Quels sont leurs droits et devoirs ? Il faut les

respecter. Nous voulons avoir un Premier ministre qui peut être à la hauteur de nos attentes, qui va aider le Président de la République à réaliser son projet de société dans les meilleures conditions et surtout dans le respect de la nouvelle Constitution.

L'Aigleinfos : Il y a beaucoup qui pensent qu'après les élections, il peut y avoir un gouvernement de récompense d'abord. Peut-être plus tard, on pensera à un gouvernement de technicien, de technocrate. Est-ce que vous êtes de cet avis ?

Mamadou Saliou Barry : Dans le monde entier, après une décision, il faut forcément récompenser ceux qui ont mouillé le maillot. Même si parfois on sait qu'ils ont des petites défaillances. Il y a des gens aujourd'hui qui n'ont pas eu la chance d'être à l'école. Mais quand tu les mets dans certaines situations, ils sont très capables. Et un ministre déjà, on est politique. On n'a pas besoin trop de ce qui est technique. Il suffit juste d'avoir des bons techniciens qui peuvent faire l'affaire, et que toi, tu sois le bon manager.

L'Aigleinfos : Quels sont, selon

vous, les défis qui attendent le prochain Premier ministre ?

Mamadou Saliou Barry : Le défi sera d'abord sur le choix de ces ministres. Aujourd'hui, on a environ une trentaine de postes de responsabilités ministérielles. On a combien de personnes aujourd'hui qui sont capables d'être ministre ? Qui n'ont pas fait la campagne pour le président. Mais qui sont bien pour le pays. L'autre défi, c'est comment manager cette équipe pour qu'elle réussisse à faire les politiques publiques de l'État comme le cerveau moteur de sa gouvernance. Parce que souvent, on crée des politiques, on élabore un budget. Mais malheureusement, l'exécution des faits fait défaut, la gestion, le suivi. Il faut aussi la mise en place des institutions fortes qui peuvent vraiment participer au suivi des actions du gouvernement, ça va être très important pour le Premier ministre.

L'Aigleinfos : La question fondamentale c'est est-ce que le Premier ministre aura la main libre dans la gestion de ses cadres ?

Mamadou Saliou Barry : Tout ça, c'est une question à se poser,

même si on sait que le Premier ministre relève du président, mais à un moment donné, il a aussi sa politique générale qui peut le faciliter à manager ses cadres et faire des actions aussi concrètes qui peuvent contribuer au développement de notre pays.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'il y a des secteurs dans lesquels vous souhaiteriez que le prochain Premier ministre et son gouvernement s'accrochent ?

Mamadou Saliou Barry : Oui, évidemment. Il s'agit de l'agriculture. L'agriculture et aussi l'élevage, le secteur primaire. Par exemple aussi, parler du secteur minier, c'est des secteurs qu'on peut développer. Moi, je parle de l'employabilité. Il faut travailler beaucoup sur l'employabilité. Vous avez vu aujourd'hui, le développement est en train de toucher la jeunesse, toucher les dames, tout ça, parce qu'il n'y a pas où aller. On est obligé de chercher quoi manger. Donc, il est important que le gouvernement travaille surtout sur le secteur d'emploi.

Créer des entreprises dans les villages, dans les préfectures, dans les grandes villes de l'intérieur, pour diminuer aussi l'exode rural. Ça va aider à lutter contre la délinquance juvénile, lutter contre la prostitution, tous les grands fléaux que vous connaissez dans notre capitale. Donc, il est très important que l'État fasse maintenant, surtout sur les routes que vous connaissez. Je viens

de quitter Labé, j'ai fait Faranah, Kankan. Boké, on n'en parle pas. La route Boké-Gaoual c'est un calvaire, Dalaba-Pita. Faranah-Mamou, c'est autre chose. Donc, je pense qu'il est important aussi de penser à ces routes, de travailler sur ces routes et de permettre aux gens de bien circuler sur notre territoire.

L'Aigleinfos : Il y a aussi beaucoup de citoyens et d'acteurs politiques qui ne sont pas au pays. Un acteur politique, par exemple, qui est en détention, je parle d'Aliou Bah, des personnes qui sont portées disparues. Est-ce que vous ne pensez pas qu'il faudra aussi s'accrocher sur cette cohésion sociale ?

Mamadou Saliou Barry : Oui, la cohésion sociale va avec la justice. Et la justice, souvent, nous, en Guinée, on l'aperçoit comme un espace de guerre.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le coordonnateur national de la MAOG !

Mamadou Saliou Barry : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba D.

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Installation du PM Amadou Oury Bah Le message livré par le ministre directeur de cabinet à la primature

Le mercredi 28 janvier 2026, le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a été officiellement installé dans ses fonctions au cours d'une cérémonie qui a connu la participation des anciens Premiers ministres et de plusieurs hautes personnalités du pays.



Au terme de la cérémonie d'installation du premier Premier ministre de la 5ème République, Mohamed Lamine Sy Savané, ministre directeur de cabinet de la primature s'est exprimé sur ce qu'il a qualifié de journée historique. « Cette journée est historique pour tout le peuple de Guinée, particulièrement pour le gouvernement guinéen. M. le Premier ministre a été investi dans ses fonctions de Premier ministre en mars 2024. Si le chef de l'État renouvelle sa confiance à cet homme aujourd'hui, c'est grâce aux multiples performances, tant sur le plan de la coordination de l'action gouvernementale, mais aussi dans le contexte de l'opération politique. Il a été récemment dési-

gné par le chef de l'État pour diriger la direction nationale de GMD qui est la mouvance politique qui a mis le chef de l'État à la tête de notre nation », a-t-il confié. Le ministre directeur de cabinet à la Primature fera remarquer que le chemin est déjà tracé avec Amadou Oury Bah, qui, selon lui, mérite sa reconduction. « Les grandes annonces s'inscrivent dans la logique du programme Simandou 2040. Il n'y a rien à réinventer pour ce gouvernement qui va très certainement être mis en place par le chef de l'État. C'est un gouvernement qui aura mandat de mettre en œuvre le programme Simandou 2040. Tous les départements sectoriels, tels que décrits dans le décret de restructuration du gouvernement, trouveront un programme déjà peaufiné, prêt à être mis en œuvre. Chacun s'attellera à ce que ce programme soit mis en œuvre pour le salut du peuple de Guinée », a déclaré Mohamed Lamine Sy Savané, ministre directeur de cabinet à la Primature.

Kaba Kankoula

Kagbelen Fin tragique de trois adolescents dans un incendie

Trois morts et un blessé grave. Tel est le bilan d'un incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi à Kaléma, un quartier de la commune urbaine de Kagbelen. Le sinistre s'est déclaré dans un atelier de menuiserie et de tapisserie où de jeunes apprentis passaient la nuit.



Sur les lieux, le constat est saisissant : débris de meubles, moto calcinée, atelier entièrement ravagé. Le feu s'est déclenché tard dans la nuit, surprenant quatre apprentis dans leur sommeil. Trois d'entre eux ont péri sur place.

Joint au téléphone, Alsény Samoura, l'un des maîtres menuisiers de l'atelier, raconte avoir été alerté à l'aube.

« On nous a appelés à 4 heures du matin pour nous dire que le feu s'était déclaré dans notre atelier. Quand nous sommes arrivés, tout était déjà parti en fumée. D'habitude, trois enfants dormaient dans l'atelier, mais on m'a dit qu'ils étaient quatre cette nuit-

là. Rien n'a été sauvé. J'ignore l'origine de l'incendie », a-t-il déploré.

Parmi les victimes figurent Moussa et Oumar, âgés respectivement de 13 et 10 ans. Leur père, Harouna Camara, visiblement bouleversé, explique avoir lui aussi été informé par téléphone.

« C'est moi qui ai construit l'atelier. Après l'école, mes deux enfants venaient y apprendre le métier. À 5 heures du matin, on m'a appelé pour m'annoncer que l'atelier avait pris feu et que personne n'était sorti. L'atelier, la moto et tous les matériels sont partis en fumée. Nous demandons de l'aide à toutes les bonnes

volontés », a-t-il lancé en larmes.

La troisième victime se nomme Issa Camara, âgé de 14 ans. Son père, Moussa Camara, chauffeur de profession, revient sur sa dernière discussion avec son fils.

« Mon enfant qui est mort dans cet incendie était aussi mon apprenti. Vers 22 heures, il m'a dit qu'il allait passer la nuit avec ses amis. C'est plus tard que ma mère m'a réveillé pour m'annoncer que l'atelier où mon fils dormait avait pris feu. Dès que j'ai vu les flammes, j'ai compris qu'Issa était mort. Les sapeurs-pompiers sont arrivés vers 5 heures et ont pu maîtriser l'incendie. Aujourd'hui, nous ne savons pas quoi faire. Nous nous en remettons à Dieu et demandons l'aide du président Mamadi Doumbouya », a-t-il confié.

Souleymane Camara, grièvement blessé, est le seul survivant de ce drame. Il a été évacué d'urgence vers une structure sanitaire pour recevoir des soins appropriés.

Samuel Demba D.

Lisez le journal numérique sur le site
KéfinaFasso
Vous êtes indépendant d'information sans frontières

UFDG

Kalémodou Yansané s'exprime sur plusieurs sujets d'actualité

Kalémodou Yansané est l'actuel vice-président de l'UFDG chargé des affaires économiques. Dans une interview accordée à Africaguinee.com, il s'exprime sur plusieurs sujets d'actualité : le dégage- ment des emprises, l'assainissement de la ville de Conakry, et la formation de la prochaine équipe gouvernementale.



Parlant de l'assainissement et du dégage- ment des voies à Co- nakry, menés ces derniers jours, le natif de Forécariah dira ceci : « Les activités liées à l'assainis- sement et au dégage- ment des emprises des voies doivent être des actions permanentes et quo- tidien- nes. Ces espaces de la voie sont comme le corps humain : ils ont besoin d'entretien chaque jour. Les responsables de ter- rain — chefs de secteur, chefs de quartier, maires — doivent régulièrement veiller au respect des places publiques réservées à la route. Dans des conditions normales, dès qu'un citoyen s'installe sur un trottoir, il doit y être enlevé immédiatement. At- tendre que plusieurs personnes occupent illégalement les routes pour ensuite intervenir et procé- der à des destructions entraîne des désagréments à tous les ni- veaux. Prenons l'exemple des marchés de Enta et ENCO5 : de fortes sommes ont été investies pour ériger des barrières en bé- ton entre le marché et la route. Malgré cela, certaines commer- çantes ont enjambé ces murs pour installer leurs étalages sur la voie. C'est pénible de voir des biens détruits, puisque même une baraque est un bien. Mais il faut libérer les dépendances des routes pour assurer la fluidité de la circulation et rendre la ville moins lugubre. » Il a également formulé ses sou- haits pour le prochain gouverne- ment. « Je ne souhaite pas me prononcer sur les personnes, parce que je ne les connais pas toutes. Je préfère parler des pro- jets et des programmes. Je sou- haite que les projets qui ont réus- si soient poursuivis et amplifiés, et que ceux qui n'ont pas marché

soient réorientés et améliorés, à l'image du RAVEC, dont on parle de moins en moins. Le projet Simandou, qui vient d'entrer dans sa phase com- merciale, a vu le jour parce que le CNRD a décidé d'en assurer la continuité, là où l'ancien ré- gime l'avait laissé... Nous avons de nombreux jeunes de plus de 20 ans au chômage. Beaucoup, après un échec au baccalauréat, ne savent plus quoi faire. Pour cette catégorie, je souhaite que le secteur de l'enseignement tech- nique soit fortement renforcé. Pour le reste, le secteur du foot- ball doit être repensé en pro- fondeur. J'étais à Dubaï il y a quelques jours, lorsque le Séné- gal s'est qualifié en demi-finale de la CAN. Toute la communauté africaine au sud du Sahara a en- vahé les rues du quartier populaire où je me trouvais. Il a même fal- lu l'intervention de la police pour canaliser les supporters africains. Tout cela pour dire combien le football est devenu un puissant vecteur de promotion. Faisons tout pour que nos matches ne se jouent plus à l'extérieur. Telles sont quelques-unes de mes at- tentes. Merci. », a-t-il confié à Africaguinee.com.

soient réorientés et améliorés, à l'image du RAVEC, dont on parle de moins en moins.

Le projet Simandou, qui vient d'entrer dans sa phase com- merciale, a vu le jour parce que le CNRD a décidé d'en assurer la continuité, là où l'ancien ré- gime l'avait laissé... Nous avons de nombreux jeunes de plus de 20 ans au chômage. Beaucoup, après un échec au baccalauréat, ne savent plus quoi faire. Pour cette catégorie, je souhaite que le secteur de l'enseignement tech- nique soit fortement renforcé. Pour le reste, le secteur du foot- ball doit être repensé en pro- fondeur. J'étais à Dubaï il y a quelques jours, lorsque le Séné- gal s'est qualifié en demi-finale de la CAN. Toute la communauté africaine au sud du Sahara a en- vahé les rues du quartier populaire où je me trouvais. Il a même fal- lu l'intervention de la police pour canaliser les supporters africains. Tout cela pour dire combien le football est devenu un puissant vecteur de promotion. Faisons tout pour que nos matches ne se jouent plus à l'extérieur. Telles sont quelques-unes de mes at- tentes. Merci. », a-t-il confié à Africaguinee.com.

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Migration

L'Ambassadeur de l'UE en Guinée évoque le cas des migrants guinéens en situation irrégulière en Europe

A la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée le mer- credi 28 janvier 2026, l'Ambassadeur de l'Union européenne en Guinée, S.E.M. Xavier Sticker, a évoqué entre autres le cas des migrants guinéens en situation irrégulière en Europe.



« Il y a des centaines de milliers de Guinéens qui vivent en Eu- rope et qui ont leur place en Eu- rope et contribuent ainsi à la vie commune et à l'espace commun. Il y a des Guinéens qui sont en Europe en situation irrégulière. Pour qui l'enjeu ? C'est le retour volontaire pour ceux qui y sont disposés, le retour forcé pour ceux qui n'y sont pas prêts. Il est important que ces retours puissent se faire... Aujourd'hui, ce n'est pas encore suffisamment le cas et c'est la raison pour la- quelle il y a une proposition sur la table qui, s'il y avait une déci- sion du Conseil de l'Union Euro- péenne en ce sens, se traduirait par des restrictions sur les visas pour les Guinéens parce que la coopération de la Guinée avec l'Union Européenne reste en- core insuffisante. C'est un sujet sur lequel nous continuons nos engagements avec les autorités

guinéennes pour éviter une telle conclusion et de telles consé- quences qui auraient un impact sur les Guinéens qui aspirent très légitimement à la mobilité et à voyager vers l'Europe ».

L'Ambassadeur de l'Union euro- péenne en Guinée a par ailleurs fait remarquer que de nombreux autres domaines témoignent de l'impact positif de la coopération entre les deux parties. « Nous avons à côté de sujets tels que celui-là tant d'autres domaines où l'impact de nos coopérations se traduit par un bien commun et par un bien ici même en Guinée. C'est mon propos à l'occasion de notre rencontre d'esquisser de- vant vous ce que sont certaines des réglementations pour 2025 parce que je me sens, pour ma part, au nom de la délégation de l'Union Européenne, redevable devant vous et au travers de vous, de- vant les Guinéens, de ce que, avec la Guinée, main dans la main et avec l'ensemble des par- tenaires, l'équipe Europe, nous faisons pour améliorer la situa- tion des Guinéens », dira-t-il lors de la conférence de presse qu'il a animée.

Kéfina Diakité

Lisez le journal
numérique sur le site
KéfinaFasso
Votre site indépendant d'information tous azimuts

Opérations de déguerpissement à Conakry Le cas du marché Enco 5

Depuis plus d'une semaine, une vaste opération de déguerpissement est en cours dans la capitale guinéenne. Menée par les autorités dans le cadre de la libération des voies publiques, cette action vise à lutter contre l'occupation anarchique de l'espace urbain. Parmi les zones les plus impactées figure le marché d'ENCO 5, situé à cheval entre les communes de Lambanyi et Matoto.



Le jeudi 22 janvier 2026, les équipes chargées de l'opération ont procédé au dégage- ment des commerçants installés le long de la chaussée à la cité ENCO 5. Sur place, de nombreux étals ont été démolis, affectant principale- ment des vendeurs et vendeuses du secteur informel. Commerçant à ENCO 5, Ibra- hima Barry reconnaît la néces- sité de l'opération, tout en dé- nonçant l'absence de mesures d'accompagnement. Selon lui, si

vendre au bord de la route n'est pas approprié, c'est souvent par manque d'alternatives que les commerçants s'y installent. « Nous sommes ici pour survivre et nourrir nos familles. Avant de dé- guerpir, il faut d'abord nous mon- trer où aller », plaide-t-il, appelant le gouvernement et le président de la République à proposer des solutions concrètes. Même son de cloche du côté des responsables associatifs. Siaka Condé, coordinateur de

l'Association des femmes du marché ENCO 5, estime que la lutte contre l'encombrement est nécessaire, mais qu'elle doit être mieux ciblée. Il souhaite no- tamment que les commerçantes installées à l'intérieur du marché ou derrière les murs soient épargnées. « Les déguerpissements sans relogement accentuent la précarité des femmes et des jeunes », alerte-t-il, insistant sur la nécessité de prévoir un site de recasement.

Les témoignages des femmes touchées traduisent une profonde détresse. Kadé Diallo, vendeuse, affirme que l'espace libéré consti- tuait sa seule source de revenus. Veuve et mère de famille, elle dit placer son espoir dans l'interven- tion du chef de l'État. M'mahawa Camara, également veuve et commerçante, se dit favorable au déguerpissement pour l'as- sainissement de la capitale, mais demande au gouvernement de leur « trouver un environnement propre et adapté » pour continuer

leurs activités. Fatoumata Keïta, vendeuse de poissons, appelle quant à elle au calme et au dialogue. Elle sou- ligne que le marché ENCO 5 est trop exigu pour accueillir toutes les commerçantes et invite les autorités à envisager la création d'un marché plus vaste. « Le déguerpissement est une bonne chose pour l'image du pays, mais il faut nous aider à avoir un véri- table marché », plaide-t-elle.

Un espoir de sortie de crise s'est toutefois dessiné mardi. Une dé- légation des autorités, conduite par le Haut commandant de la Gendarmerie nationale, le gé- néral Balla Samoura, accompagné du Directeur de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme (DATU), s'est rendue sur le ter- rain pour identifier un site de re- casement.

La mission a inspecté une cour autrefois utilisée comme base logistique par l'entreprise de construction d'ENCO 5, désor- mais inoccupée. Ce site a été retenu comme espace alternatif pour accueillir les commerçantes déguerpies. Au nom de l'auto- rité supérieure, le général Balla Samoura a instruit les services compétents de prendre toutes les

dispositions nécessaires afin de rendre le lieu opérationnel dans les plus brefs délais.

L'annonce de cette décision a suscité des scènes de joie parmi les femmes du marché, une se- maine après le déguerpissement. Les autorités ont cependant rap- pelé que toute occupation de la voie publique restera strictement interdite une fois l'installation ef- fective.

Au cours de cette visite, le Haut commandant de la Gendarmerie nationale a également échangé avec l'administrateur du marché ainsi qu'avec les présidents des délégations spéciales des com- munes de Matoto et de Lam- banyi, en vue d'un suivi rigoureux de la mise en œuvre des déci- sions prises.

La bonne nouvelle, est que de- puis le lundi 26 janvier, les auto- rités ont trouvé un point de chute à ces vendeurs en attendant qu'elles trouvent un autre lieu digne. Mais avoir une place dans un nouvel endroit, est un par- cours de combattant.

Samuel Demba. D

L'Aigle Infos
L'information qu'il vous faut!

Tribune

Bah Oury, la survie en sursis (Par Tibou Kamara)

Quand on n'a pas la solution à un problème, on le déplace. Quand on a l'embarras du choix, on s'abstient. Lorsqu'on a un cas de conscience, on cherche à gagner du temps, à ménager ses nerfs et à sauver les apparences.



Le communiqué de la présidence de la République qui a suivi la démission du gouvernement Bah Oury 1 se voulait explicite et cinglant quant à la suite des événements : un nouveau départ pour le régime et « d'autres attributions » pour le Premier ministre sortant. Cette nouvelle mission s'inscrivait pourtant dans le mandat normal de tout chef de gouvernement. Faut-il le rappeler, en temps normal, celui-ci dirige à la fois l'administration et est de facto le chef de la majorité politique. Mais, délibérément cette fois,

on a voulu distinguer les tâches, avant sans doute de se raviser... pour l'instant, en attendant que l'horizon s'éclaircisse davantage. Il n'est jamais facile d'opérer un virage à 180 degrés au lendemain d'une élection présidentielle, surtout lorsque le cycle électoral n'est pas complètement clos. Bah Oury parle d'une confiance renouvelée, mais en réalité, il joue les prolongations. On verra, lorsque toutes les élections seront terminées, quel rôle lui reviendra et quelle place lui sera réservée. Il a survécu à l'esprit de rupture

prôné dans le message du Palais après avoir été contraint de présenter sa démission et celle de son gouvernement. Le « nouveau départ » annoncé a donc été reporté quelque peu, mais il demeure une fatalité.

Il n'était pas aisé, à ce stade, de trouver un remplaçant à Bah Oury, qui s'est montré « mal léable, corvéable et taillable » à merci, plus qu'accommodant, discipliné et transparent, au point d'en avoir ruiné les « acquis » de longues années d'engagement politique, de se disqualifier aux yeux de l'opinion et de l'histoire, et de compromettre toute perspective d'avenir.

Le chef de l'État a dû être tiraillé entre sa volonté d'engager un nouveau cap et le souci de ne pas avoir l'air de lâcher des alliés et soutiens zélés. On a encore affaire à un homme plutôt qu'à un animal politique, même si le retour de Bah Oury aux affaires a un parfum de calculs politiques et d'arrière-pensées électorales. Si le directeur de campagne du

président élu est remercié matinalement, par qui le remplacer ? Lui qui a déjà succédé à deux autres...

Faudrait-il, chaque année, changer de Premier ministre, même si l'on ne se lasse pas du changement et qu'il doit s'opérer dès lors qu'il semble nécessaire et inévitable ?

Personne, dans le cercle présidentiel ou parmi les collaborateurs issus de la région d'origine de l'ancien (et nouveau) Premier ministre, n'a fait autant que ce dernier, ni ne s'est montré plus acquis que lui à la cause de l'homme fort du pays. Si un autre était venu d'ailleurs, l'opinion en aurait conclu que certains, quoi qu'ils fassent, sont abandonnés au profit d'autres, dans la mesure où ils sont les « éternels mal-aimés » et font figure, malgré tout, de cinquième roue du carrosse. Sans compter ceux qui crieraient au scandale, estimant qu'on privilégie ceux qui ne prennent pas de risques et ne prêtent pas allégeance, aux dépens de ceux qui ont « donné leur tête à couper » pour préserver le chef et pérenniser son pouvoir.

Un chantage affectif et une surenchère qui continuent de profiter à Bah Oury, et pourraient aussi accorder un sursis supplémentaire à beaucoup d'autres. Car la

reconduction du Premier ministre ouvre une brèche pour la récompense et la reconnaissance de tous les services rendus dans la conservation du pouvoir, après la conquête solitaire : une bataille permanente qui n'est jamais définitivement gagnée, car nul n'est assuré de régner avec la garantie de l'éternité. Mieux vaut donc apprendre à partir que de s'attarder et persévérer dans l'inamovibilité, qui n'est qu'une quête illusoire. L'ère qui commence est celle du temps politique, qui fera de chaque étape désormais une grande inconnue, parce que les carrières, les ambitions, les alliances, les amitiés et les pactes passeront le plus souvent avant le destin de la nation et les aspirations populaires.

Les dés sont jetés dans une course pour la survie, où l'on commencera bientôt à compter les survivants, les blessés et les morts.

Tibou Kamara

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

L'AGEPI au tribunal

Entre confusion des rôles et mensonges de campagne

L'audience du 11 février prochain au TPI de Kaloum s'annonce électrique. Pour justifier son maintien illégal au pouvoir, Dame Aminata Camara s'est embourbée à la barre dans des explications qui laissent les professionnels de la presse pantois. Quand une présidente sortante ne fait plus la différence entre un patron et son employé, c'est toute l'institution qui sombre dans le ridicule.

Par Mamadou Aliou Diakité AG de L'Aigle Infos

1. L'hallucination juridique : Quand le Patron attend le Journaliste

À la barre, Dame Aminata Camara a osé un argument qui restera dans les annales : la prorogation de son mandat aurait été causée par la « surcharge de travail » des journalistes à l'approche de la période présidentielle.

Quelle confusion monumentale ! L'AGEPI est une association d'éditeurs (patrons de presse) et non un syndicat de journalistes. Comme je l'ai rappelé, un patron de presse envoie ses journalistes sur le terrain pour couvrir l'actualité ; il n'attend pas que ses reporters soient « libres » pour tenir une assemblée générale ou un congrès. Organiser une élection à l'AGEPI prend moins de deux heures. Prétendre que l'agenda national empêche une réunion de direction est une insulte à l'intelligence des magistrats et des membres de l'association.

2. Le prétexte de l'élection ou l'apât du « Butin » ?

Le véritable mobile de ce report n'était pas l'emploi du temps des reporters, mais bien l'arrivée des 100 millions de GNF de la subvention présidentielle. En retardant le congrès sous de faux prétextes, le clan sortant s'est assuré de garder la main sur ce que nous appelons désormais le « butin ».

Pendant que les journalistes travaillaient dur sur le terrain, Dame Aminata et son dauphin désigné, Aboubacar M'Mah Soumah, préparaient leur propre « élection » en coulisses :

- **Le Renard (Soumah) :** 43 parutions sans bureau ni personnel.
- **Guinée Soir (Aminata) :** 5 parutions créées de toutes pièces pour gonfler les parts de subvention.
- **Guinée Actuelle :** 44 parutions sur 52.

3. La vertu contre la Mafia des « organes dormants »

Comme je l'ai souligné à la barre, ma démarche est guidée par la vérité et la vertu, inspirée par Fénelon. Je suis allergique aux malhonnêtetés de ceux qui transforment notre famille de pourfendeurs en une mafia de quartier.

Le 11 février, nous démontrerons que :

1. **Le quorum de 13 personnes** pour proroger un mandat est une violation statutaire flagrante.
2. **L'usurpation de titre** est le fait de ceux qui agissent sans mandat depuis le 23 novembre 2025.
3. **Le congrès du 16 janvier** était une parodie à huis clos, avec une liste de 41 noms sans organes de presse, pour masquer l'absence des véritables patrons.

Conclusion : Le réveil de la justice

Le Président de la HAC a été clair : l'institution s'alliera avec le vainqueur désigné par la justice. Le report du procès sur le détournement au **18 février** ne sauvera pas le clan Aminata. L'audience du **11 février sur l'usurpation** sera le premier clou dans le cercueil de cette gestion opaque. La presse guinéenne ne peut plus être dirigée par des gens qui confondent leurs employés avec leurs pairs et la subvention avec leur poche personnelle.

Bourse du Travail

Rencontre entre enseignants communautaires et structures syndicales

Pour s'enquérir du niveau d'avancement de leurs dossiers portant sur les arriérés de salaire et l'augmentation de 25% sur le salaire conformément au protocole d'accord, les enseignants communautaires ont eu, le mardi 27 janvier 2026, une rencontre avec les structures syndicales à la bourse du travail.



Selon le site Mosaiqueguinee, le secrétaire général par intérim de la FSPE, structure syndicale à laquelle ces enseignants sont affiliés a laissé entendre que lors du protocole d'accord dernier, tous ces points ont été mentionnés. Il dit garder espoir que ces réclamations seront exécutées lors des prochaines séances.

« C'est vrai, nous avons signé un protocole le 3 janvier dernier. Et dans ce protocole, effectivement, nous avons dit qu'au mois de février, parce le gouvernement n'était pas installé jusqu'ici, mais nous avons dit que nous donnons un temps moratoire, puisque ceux qui ont été avancés par les autorités à l'époque, ils nous ont dit clairement qu'ils ne peuvent pas, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas entamer en tout cas une quelconque négociation, dans la mesure où nous sommes dans une période électorale. Lorsque nous avons signé le protocole

d'accord, nous avons dit qu'il faut être clair là-dessus, ce n'est qu'un début. Mais à partir du mois de février, et c'est bien mentionné, je crois que les négociations, dans les conditions normales, les négociations doivent reprendre. Et c'est à ce moment-là que nous allons parler de ces 25% de leur salaire de neuf mois, et ensuite, leurs primes de zone. Donc nous tenons beaucoup à ça. Et nous avons vraiment échangé, et je crois que nous nous sommes accordés les violons qu'il faut aller dans ce sens-là. Déjà, nous avons la confiance de nos syndiqués, dans la mesure où nous venons d'une grève, en tout cas, qui a été largement suivie sur toute l'éternité du territoire national. Donc ça nous préoccupe à plus d'un titre. Donc nous tenons à ça. Et les prochaines négociations, je crois que le nouveau gouvernement qui sera installé, je crois qu'il va y penser pour qu'on aille

de l'avant », a-t-il expliqué. A la sortie de la rencontre, Camara Mickael, porte-parole de la coordination nationale des enseignants communautaire s'est dit satisfait en ces termes : « Nous venons de sortir de la salle de réunion avec un sentiment de satisfaction. Tous les points que nous avons énumérés sont pris en compte. Parmi lesquels nous avons le paiement de nos arriérés de salaire, 25% de l'augmentation de l'indice salariale, la régularisation de nos primes de zones. Comme nous sommes des faiseurs d'hommes, on ne peut pas utiliser la violence, raison pour laquelle on est venu auprès de notre structure syndicale »

Kéfina Diakité



Municipales au Bénin

La majorité rafle tous les sièges aux municipales, l'opposition absente

La Commission électorale nationale autonome (Cena) a publié mardi 27 janvier 2026 dans la soirée à Cotonou les résultats des élections municipales du 7 janvier dernier. Sans surprise, les deux partis de la majorité, L'Union progressiste, le Renouveau (UP-R) et le Bloc républicain raflent les 1 815 sièges d'élus locaux. Zéro siège pour les FCBE représentant l'opposition modérée.



Un peu moins de 37 % des électeurs se sont déplacés pour ces communales. Comme au nouveau Parlement, les deux partis de la majorité raflent l'ensemble des 1 815 sièges. L'Union progressiste le Renouveau de Joseph Djogbenou obtient 963 conseillers et le Bloc républicain dirigé par Abdoulaye Bio Tchané en décroche 852. C'est près de 49 % contre un peu moins de 45 %.

Pas d'opposition

Zéro siège pour la troisième formation autorisée à participer au scrutin : les Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE), ce parti d'opposition modéré réalise moins de 7% un score insuffisant pour prétendre à un siège. Quant au principal parti de l'opposition, Les Démocrates, il sera absent des conseils communaux pour sept ans, n'ayant pas été retenu pour cause de dossier irrece-

vable par l'institution électorale. C'est la Cour suprême qui est chargée d'examiner les recours dans ce scrutin. La CENA a mis 20 jours après le vote pour proclamer les résultats définitifs. Son président, Sacca Lafia, n'a pas donné d'explications sur ce délai. Reste l'élection présidentielle du 12 avril pour boucler le calendrier des élections générales de 2026. Patrice Talon devra quitter le pouvoir, achevant son deuxième et dernier mandat.

RFI



Ligue des champions

Paris et Monaco en barrages, l'OM éliminé, Arsenal domine le top 8

La dernière journée de la phase de ligue de la Ligue des champions a rendu son verdict ce mercredi 28 janvier au terme d'une orgie de 18 matchs disputés en simultané. Le Paris SG n'intègre pas le top 8 et sera en barrages en même temps que Monaco au moment où l'OM tombe de haut et est éliminé de la Ligue des champions à la dernière seconde.

CLASSEMENT LDC 25/26

#	EQUIPE	MJ	B	PTS
1.		8	+19	24
2.		8	+14	21
3.		8	+12	18
4.		8	+10	17
5.		8	+8	16
6.		8	+7	16
7.		8	+6	16
8.		8	+6	16
9.		8	+9	15
10.		8	+8	15
11.		8	+10	14
12.		8	+10	14

#	EQUIPE	MJ	B	PTS
13.		8	+4	13
14.		8	+2	13
15.		8	0	13
16.		8	-1	12
17.		8	+2	11
18.		8	-4	11
19.		8	-2	10
20.		8	-2	10
21.		8	-6	10
22.		8	-8	10
23.		8	-1	9
24.		8	-2	9

#	EQUIPE	MJ	B	PTS
25.		8	-3	9
26.		8	-3	9
27.		8	-9	9
28.		8	0	8
29.		8	-5	8
30.		8	-6	8
31.		8	-9	8
32.		8	-13	6
33.		8	-11	4
34.		8	-14	3
35.		8	-13	1
36.		8	-15	1

DIRECT FOLKA

La France du foot rêvait d'un petit triplé en qualifiant ses trois représentants pour la suite de la Ligue des champions. C'est raté ! Comme la soirée du PSG, tenu en échec à domicile par Newcastle (1-1) qui rate le wagon du top 8 et sera reversé en barrages.

Mais ce n'est rien devant la déception de l'Olympique de Marseille humilié par Bruges (3-0) et qui rate la qualification pour un but de différence.

Et quel but ! C'est celui à la dernière minute du match Benfica-Real Madrid (4-2) inscrit par le gardien Anatoliy Trubin à la fin du temps additionnel (90+8). Une réalisation qui permet aux Portugais de chiper la 24e et dernière place qualificative pour les barrages grâce une différence de but plus favorable que les Olympiens (-2, contre moins -3).

Les hommes de Roberto De Zerbi ne pourront s'en prendre qu'à eux mêmes. Pour avoir d'abord commencé la rencontre décisive contre Bruges à l'envers en concédant deux buts dans le premier quart d'heure (4e,11e). Pour n'avoir pas su mettre les in-

grédients pour revenir au score et surtout pour avoir arrêté de jouer dans les dernières secondes du match croyant (espérant) la qualification acquise.

C'est un immense gâchis pour Marseille qui avait misé pour au moins une place dans les barrages cette saison en Ligue des champions.

La place elle, est assurée par Monaco, pourtant mal en point avant cette journée. Les Monégasques, sans être brillants, ont réussi l'exploit de décrocher leur billet pour les barrages malgré un match nul sur leur pelouse face à la Juventus Turin (0-0).

Arsenal, meilleure équipe de la phase de Ligue avec huit victoires en huit matches AP - Patrick Post Le PSG va également passer par les barrages, mais ce n'était clairement pas le projet de Luis Enrique et de ses hommes, qui ont longtemps été dans le top 8. Mais pour ne pas avoir su s'imposer face à Newcastle au Parc (1-1), avec notamment un penalty manqué par Ousmane Dembélé, les Parisiens ne feront pas partie des huit équipes qualifiées direc-

tement en huitièmes de finale.

Dans ce top 8, Arsenal a été impérial avec un sans-faute en décrochant un huitième succès en autant de journées face à Kairat Almaty (3-2). Auteur du carton de la soirée (6-0) face à Qarabag, Liverpool fait également partie des huit heureux. Tout comme Manchester City et le FC Barcelone, vainqueur de Copenhague (4-1) grâce à sa ligne d'attaque (Lewandowski, Yamal, Raphinha et Rashford). La surprise est venue du Sporting Portugal qui arrache une place dans le top 8 après sa victoire sur la pelouse de l'Athletic Bilbao (3-2).

Très peu de surprises chez les éliminés, mais la sortie de Naples, champion d'Italie en titre, peut être considérée comme le gros raté de cette phase de Ligue. Pour cette dernière journée, les Napolitains se sont inclinés face à Chelsea (2-3), qualifié dans le top 8.

Qualifiés directement en huitièmes de finale : Arsenal, Bayern Munich, Liverpool, Tottenham, FC Barcelone, Manchester City, Sporting Portugal, Chelsea.

Barragistes (16es de finale) : Real Madrid, Inter Milan, Paris-SG, Newcastle, Atlético de Madrid, Atalanta Bergame, Juventus Turin, Borussia Dortmund, Galatasaray, Karabagh FC, Bayer Leverkusen, Monaco, Olympiakos, Bodö/Glimt, Benfica, Club Bruges.

Éliminés : Marseille, Athletic Bilbao, Naples, FC Copenhague, PSV Eindhoven, Paphos, Union Saint-Gilloise, Ajax Amsterdam, Eintracht Francfort, Slavia Prague, Villarreal, Kairat Almaty

RFI

Dossier escroquerie de 300 mille dollars

Réquisitions et plaidoiries attendues le 3 février prochain

Le mardi 27 janvier 2026, il s'est clôturé au tribunal de première instance de Kaloum les débats dans l'affaire qui oppose le directeur des opérations et des finances Sudhanshu Das à Alpha Oumar Bah, responsable de la société AOB SA et Ahmed Traoré, responsable de la société Traoré négoce.



Le site Mediaguinee rapporte que face à ses accusateurs, le prévenu d'origine indienne a systématiquement nié leur devoir sept (7) conteneurs de noix de cajou expédiés en Inde à l'adresse de société "Monalisa International" dont il serait le garant mais ne

sont jusque-là pas payés.

Le prévenu explique que bien qu'il soit en relation avec Alpha Oumar Bah et Ahmed Traoré il n'a jamais réceptionné leur marchandise à l'effet de la vendre et verser leur argent. M.Sudhanshu Das soutient également, qu'il n'a jamais

fait obstruction au paiement de leurs factures par la société "Monalisa International". Cependant, il indique quand même que c'est quand il y a eu des problèmes de paiement de 94 mille 400 dollars que réclame Alpha Oumar Bah à cette dernière dont il est le représentant, que le contact a été établi entre les deux. Ce plaignant déclare aller à sa rencontre à Genève dans un premier temps puis en Inde. « Quand on s'est rencontré à Genève, il m'a dit qu'il va résilier son contrat avec "Monalisa International" mais de ne pas informer celle-ci que je suis là », a révélé AOB.

Du côté de l'Inde, c'était tout un autre calvaire, a expliqué le plaignant.

Ahmed Traoré dit éprouver les mêmes difficultés de paiement de ses 200 mille dollars.

A la différence de son co-plai-

gnant, il n'a pas effectué le déplacement sur l'Inde. Il a dépêché quelqu'un sans succès, regrette le responsable de la société Traoré négoce. « C'est avec DAS que j'ai communiqué et c'est avec lui que j'ai signé le contrat. Il agissait au nom et pour le compte de la société Fer Commudity. C'est DAS qui a été notre interlocuteur. J'ai expédié la quantité des noix de cajou à la Société Fer Commudity par l'intermédiaire de DAS. C'est avec monsieur DAS que j'ai communiqué. Je parlais chaque jour avec monsieur DAS. C'est lui que je connais. De par le passé, le paiement se faisait de banque en banque, j'étais très satisfait. Mais sur les instructions de monsieur DAS, les documents ont été retirés à la banque. Et à partir de là, les difficultés ont commencé », a déclaré le plaignant Ahmed Traoré.

À la suite de ces deux victimes, un témoin qui a assisté à toutes les étapes du processus de contrat signé entre la société AOB SA dirigée par Alpha Oumar Bah et la société Fer Commudity représentée par Sudhanshu Das a été entendu par le tribunal. Sevice

Kofjo puisque c'est de lui qu'il s'agit a abondé dans le même sens. « Das est venu en Guinée en tant que représentant légal de la société Fer Commudity. Il m'a dit qu'il est le directeur des opérations et financier des opérations », a-t-il révélé. Pour ce témoin, c'est en cette qualité que son collaborateur a accepté de lui faire confiance en signant le contrat. Une fonction que le prévenu DAS dit n'avoir jamais occupée. Tout au long des débats, il a revendiqué le statut de consultant. « Je ne suis pas le représentant légal de la société Fer Commudity. Ils ont signé ce contrat avant mon arrivée dans cftte société. Je n'agis pas au nom et pour le compte de cette société », a déclaré le prévenu, apprend-on de Mediaguinee. Les réquisitions et plaidoiries dans cette affaire sont attendues le 3 février prochain.

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu